

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2011

Premiers résultats N°24
Septembre 2013

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Integrative Research Unit on Social
and Individual Development (INSIDE)

Auteurs:

Germaine Thill
François Peltier
Andreas Heinz

Éditeurs:

Serge Allegrezza (Statec), Dieter Ferring, Helmut Willems (Université du Luxembourg/INSIDE), Paul Zahlen (Statec)

Les personnes vivant en couple

Parmi les 512 353 personnes recensées au 1^{er} février 2011, 231 472 (soit 45.2%) vivent en couple. Ce pourcentage est un peu plus élevé pour les étrangers (47.6%) que pour les Luxembourgeois (43.4%). 88.1% des personnes vivant en couple sont mariées, 9.1% vivent en union consensuelle et 2.7% sont « pacsées ». Les Luxembourgeois sont un peu plus souvent mariés (89.1%) que les personnes de nationalité étrangère (86.9%), qui eux vivent plus souvent en union consensuelle avec respectivement 10.8% des étrangers et 7.8% des Luxembourgeois. Il existe une corrélation assez prononcée entre l'âge et le fait d'être marié, car seulement 45% des personnes âgées de 20 à 24 ans qui vivent en couple sont mariées, alors que presque la totalité des 65 ans et plus le sont (97.9%). Concernant la situation socio-économique des personnes vivant en couple, 59.5% ont un emploi tandis qu'environ un cinquième est à la retraite. Les personnes mariées ont plus souvent des enfants vivant dans le même noyau familial que les deux autres types d'union. En effet, 61.5% des personnes mariées ont des enfants vivant dans le même noyau familial contre respectivement 53.2% et 38.5% pour les personnes en union consensuelle ou pacsées. On dénombre au total 13.1% de couples mixtes (Luxembourgeois-étranger), 48.1% de couples formés par des Luxembourgeois et 38.8% de couples constitués par 2 étrangers. Une mixité plus prononcée est observée parmi les couples vivant en union consensuelle ou pacsés que parmi les couples mariés. Un cinquième de ces couples pacsés ou vivant en union consensuelle sont formés par une personne luxembourgeoise et une personne de nationalité étrangère (respectivement 19.2% et 20.7%). Ce pourcentage ne s'élève qu'à 12.1% pour les couples mariés. Parmi les couples où au moins une personne travaille, 4 sur 10 sont composés de deux personnes ayant le même statut dans l'emploi. Globalement, dans 27.8% des couples, on trouve au moins un des deux conjoints qui travaille dans le secteur public.

Définitions

Un **ménage privé** est :

- soit un **ménage isolé**, c'est-à-dire une personne qui vit seule dans un logement ;

- soit un **ménage multiple**, c'est-à-dire un groupe de deux personnes ou plus qui occupent le même logement et pourvoient par exemple en commun à leurs besoins alimentaires.

Un **ménage multiple** est composé d'un ou de plusieurs noyaux familiaux.

Un **noyau familial** se compose d'un couple avec ou sans enfant, ou d'un parent isolé avec au moins un enfant.

Le terme **couple** s'applique aux couples mariés, aux couples vivant en partenariat enregistré (pacsés) et aux couples vivant en union consensuelle qui occupent le même logement.

45.2% des personnes vivent en couple

Au Grand-Duché de Luxembourg, les recensements décennaux de la population sont les seules sources permettant des analyses détaillées sur la structure des ménages et des familles. Au 1^{er} février 2011, 512 353 personnes ont été dénombrées au Luxembourg. Parmi ces personnes, 231 472 (soit 45.2%) vivent en couple. Ce pourcentage est un peu plus élevé pour les étrangers (47.6%) que pour les Luxembourgeois (43.4%).

Tableau 1 : Personnes vivant en couple selon la nationalité et le type d'union au 1^{er} février 2011

Type d'union	Luxembourgeois	Étrangers	Total
Personnes mariées	112808	91136	203944
Personnes pacsées	3922	2438	6360
Personnes en union consensuelle	9844	11324	21168
Total	126574	104898	231472
Personnes mariées	89.1%	86.9%	88.1%
Personnes pacsées	3.1%	2.3%	2.7%
Personnes en union consensuelle	7.8%	10.8%	9.1%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

Source : STATEC – RP 2011

Dans la présente publication, on distingue les personnes mariées des personnes vivant en partenariat enregistré (PACS) et des personnes vivant en union consensuelle.

Près de 9 personnes sur 10 vivant en couple au 1^{er} février 2011 étaient mariées (88.1%). En deuxième place viennent les personnes vivant en union consensuelle

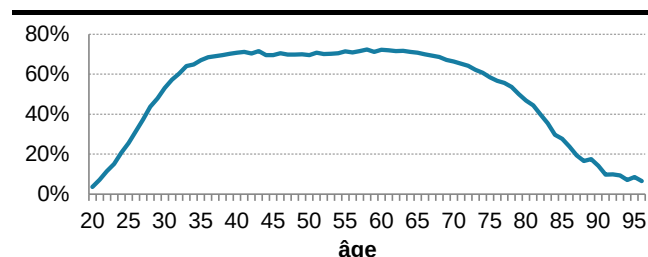
(9.1%), les couples pacsés étant relativement peu nombreux (2.7%), phénomène qui trouve son explication dans le fait que ce type d'union est assez récent au Luxembourg¹.

Bien que les différences entre Luxembourgeois et étrangers soient peu prononcées, les autochtones sont un peu plus souvent mariées (89.1%) que les personnes de nationalité étrangère (86.9%). À contrario, ces dernières vivent un peu plus souvent en union consensuelle que les Luxembourgeois (respectivement 10.8% pour les étrangers et 7.8% pour les Luxembourgeois).

Personnes vivant en couple selon l'âge

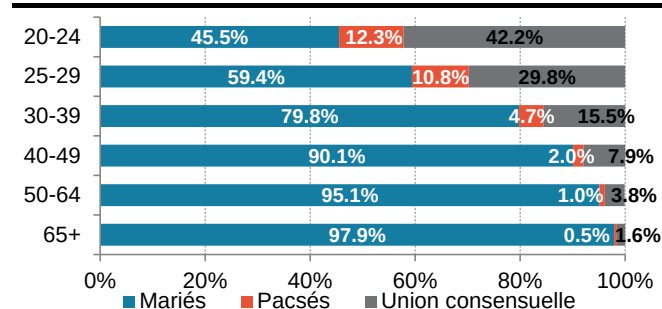
Les personnes vivant en couple sont peu nombreuses parmi les moins de 20 ans (0.7% pour les 16 à 19 ans). Leur proportion est en augmentation continue jusqu'à l'âge de 35 ans. Entre 35 et 69 ans, la part des personnes vivant en couple est relativement stable et fluctue entre 67% (à 35 ans) et 72.4% (à 58 ans). À partir de 70 ans, cette proportion ne cesse de diminuer pour passer en dessous de 10% après l'âge de 90 ans.

Graphique 1 : Part des personnes vivant en couple selon l'âge au 1^{er} février 2011



Source : STATEC – RP 2011

Graphique 2 : Répartition des personnes vivant en couple selon l'âge et le type d'union au 1^{er} février 2011



Source : STATEC – RP 2011

On constate une corrélation assez prononcée entre l'âge et le fait d'être marié. Tandis que seulement 45% des personnes âgées de 20 à 24 ans qui vivent en couple sont mariées, presque la totalité (97.9%) des 65 ans et plus le sont.

Le phénomène inverse est observé pour les unions consensuelles qui sont plus fréquentes parmi les jeunes

(plus de 40% pour les moins de 25 ans) que parmi les personnes plus âgées (moins de 10 % pour les plus de 40 ans). Ce sont surtout les moins de 30 ans qui ont opté pour le PACS (respectivement 12.3% et 10.8% pour les 20-24 et les 25-29 ans). Pour les 30 à 39 ans, la part des personnes pacsées n'est que de 4.7% et la part est de moins de 1 pourcent chez les 65 ans et plus.

Peu de différences sont observées entre Luxembourgeois et étrangers vivant en couple si on se réfère à l'ensemble des deux populations. Néanmoins, en prenant en compte l'âge des personnes, certaines spécificités apparaissent.

Tableau 2 : Personnes vivant en couple par âge, genre, type d'union et nationalité au 1^{er} février 2011

Âge et genre	Luxembourgeois				Étrangers			
	Personnes mariées	Personnes pacsées	Personnes en union consensuelle	Total	Personnes mariées	Personnes pacsées	Personnes en union consensuelle	Total
Hommes								
20-24	25.5%	24.1%	50.4%	100.0%	47.3%	6.9%	45.8%	100.0%
25-29	43.2%	20.1%	36.7%	100.0%	61.8%	7.1%	31.2%	100.0%
30-39	73.6%	8.1%	18.2%	100.0%	80.2%	3.5%	16.3%	100.0%
40-49	88.9%	2.8%	8.4%	100.0%	89.2%	2.0%	8.8%	100.0%
50-64	95.0%	1.2%	3.8%	100.0%	94.2%	0.9%	4.8%	100.0%
65+	98.0%	0.5%	1.5%	100.0%	97.4%	0.7%	1.9%	100.0%
Total	89.2%	3.1%	7.6%	100.0%	86.5%	2.4%	11.1%	100.0%
Femmes								
20-24	34.2%	20.2%	45.6%	100.0%	57.4%	6.7%	35.9%	100.0%
25-29	52.6%	15.7%	31.7%	100.0%	69.0%	6.1%	24.9%	100.0%
30-39	78.6%	6.1%	15.3%	100.0%	83.6%	3.0%	13.4%	100.0%
40-49	91.0%	2.0%	7.0%	100.0%	91.4%	1.3%	7.3%	100.0%
50-64	95.7%	1.1%	3.2%	100.0%	95.4%	0.7%	3.8%	100.0%
65+	97.8%	0.4%	1.8%	100.0%	98.2%	0.5%	1.3%	100.0%
Total	89.0%	3.1%	7.9%	100.0%	87.3%	2.3%	10.5%	100.0%

Source : STATEC – RP 2011

En général, les personnes de nationalité étrangère sont plus jeunes à se marier que les autochtones, et ceci aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Tandis qu'un quart des hommes luxembourgeois de 20 à 24 ans (25.5%) vivant en couple sont mariés, ils sont déjà près de la moitié (47.3%) parmi les étrangers. Les mêmes tendances sont observées pour les femmes, qui se marient d'ailleurs plus jeunes que les hommes. Ainsi, 34.2% des Luxembourgeoises âgées de 20 à 24 ans et 57.4% des femmes étrangères du même âge vivant en couple sont mariées. À partir de l'âge de 40 ans, ces écarts s'estompent.

Bien que le nombre de PACS soit relativement faible, il est plus répandu chez les Luxembourgeois que chez les étrangers. Pour les Luxembourgeois, près d'un quart des hommes (24.1%) et un cinquième des femmes (20.2%) âgé(e)s de 20 à 24 ans et vivant en couple sont pacsé(e)s. Pour les étrangers, les parts sont de respectivement 6.9% pour les hommes et de 6.7% pour les femmes. Cette surreprésentation des Luxembourgeois se retrouve dans toutes les catégories d'âge. En ce qui concerne les unions consensuelles, ce sont les étrangers, tous âges confondus, qui optent plus fréquemment pour ce type d'union.

¹ À noter que le partenariat légal (PACS) n'a été introduit au Luxembourg qu'en 2004 (loi du 9 juillet 2004).

Les personnes étrangères vivant en couple sont en moyenne 8 années plus jeunes que leurs homologues luxembourgeois (respectivement 44.8 ans et 52.9 ans).

6 personnes sur 10 vivant en couple ont un emploi

En considérant la situation socio-économique des personnes vivant en couple, on constate que près de 6 personnes sur 10 ont un emploi tandis qu'environ un cinquième est à la retraite. Les personnes occupées dans leur propre ménage représentent 14.1% des personnes vivant en couple, 95.5% d'entre eux étant des femmes.

Tableau 3 : Personnes vivant en couple selon la situation socio-économique au 1^{er} février 2011

Situation socio-économique	Personnes			Total
	Personnes mariées	Personnes pacsées	Personnes en union consensuelle	
À un emploi	56.4%	81.3%	82.8%	59.5%
Chômeur	3.4%	5.4%	5.5%	3.7%
Occupé(e) propre ménage	15.5%	4.7%	3.8%	14.1%
Elève, étudiant	0.2%	1.5%	0.8%	0.3%
Retraité(e)	20.2%	5.0%	5.0%	18.4%
Autres	4.4%	2.1%	2.1%	4.1%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Âge moyen	50.8	36.9	37.7	49.2

Source : STATEC - RP 2011

En ce qui concerne les personnes mariées, 56.4% d'entre elles occupent un emploi, 20.2% sont retraitées et 15.5% sont occupées dans leur propre ménage. Avec 3.4%, la part des chômeurs est relativement faible.

Le pourcentage des personnes pacsées ou vivant en union consensuelle qui ont un emploi est beaucoup plus élevé que pour les personnes mariées. Plus de 80% de ces personnes ont un emploi et seulement 5% sont retraitées. Pour ce qui des chômeurs, leur part est, avec respectivement 5.4% et 5.5%, plus élevée parmi les personnes pacsées ou vivant en union consensuelle que parmi les personnes mariées (3.4%). Seulement 4.7%, respectivement 3.8%, des personnes pacsées ou en union consensuelle sont occupées dans leur propre ménage. Ces différences trouvent leur explication notamment dans la structure d'âge des personnes vivant dans les différents types d'union. L'âge moyen des personnes mariées est de 50.8 ans, soit près de 14 ans de plus que les personnes pacsées et 13 ans de plus que les personnes vivant en union consensuelle.

Les personnes mariées ont plus souvent des enfants vivant dans le même noyau familial

Les personnes mariées ont plus souvent des enfants vivant dans le même noyau familial que celles vivant dans les deux autres types d'union. 61.5% des personnes mariées ont des enfants vivant dans le même noyau familial, contre respectivement 53.2% et 38.5% des personnes en union consensuelle ou pacsées.

Quant à l'âge des personnes vivant en couple, on note des écarts significatifs. Ainsi, les personnes mariées sont en moyenne de 13.9 ans plus âgées que les personnes pacsées et de 13.1 ans plus âgées que les personnes vivant en union consensuelle. Le fait d'avoir ou non des enfants vivant dans le noyau familial a relativement peu d'impact sur l'âge moyen des personnes pacsées ou vivant en union consensuelle. En revanche, pour les personnes mariées, on constate un écart important. Les personnes mariées avec enfants sont en moyenne près de 15 ans plus jeunes que les personnes mariées sans enfants (respectivement 45.2 et 59.7 ans).

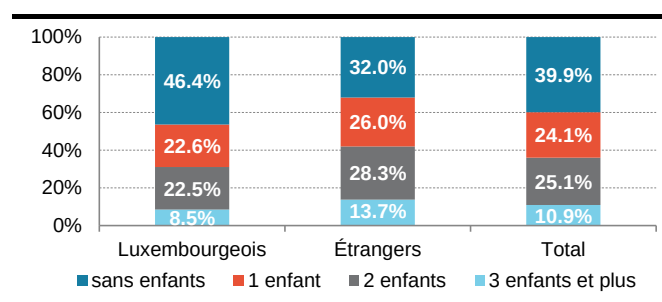
Tableau 4 : Personnes vivant en couple avec ou sans enfants au 1^{er} février 2011

Type d'union	Nombre	en %	Âge	Âge
			moyen	médian
Personnes mariées au total	203 944	100.0%	50.8	49.0
Personnes mariées sans enfants	78 466	38.5%	59.7	62.0
Personnes mariées avec enfants	125 478	61.5%	45.2	45.0
Personnes pacsées	6 360	100.0%	36.9	34.0
Personnes pacsées sans enfants	3 910	61.5%	36.8	32.0
Personnes pacsées avec enfants	2 450	38.5%	37.1	36.0
Personnes en union consensuelle	21 168	100.0%	37.7	35.0
Personnes en union consensuelle sans enfants	9 910	46.8%	37.6	33.0
Personnes en union consensuelle avec enfants	11 258	53.2%	37.8	37.0

Source : STATEC - RP 2011

Des écarts encore plus prononcés sont constatés pour l'âge médian². Avec une différence de 17 années (45 contre 62), les personnes mariées avec enfants dans le noyau familial sont plus jeunes que celles sans enfants. L'inverse est observé pour les personnes pacsées ou en union consensuelle. Celles avec enfants sont 4 années plus âgées que celles sans enfants, les âges médians étant de respectivement, 36 et 32 pour les personnes pacsées et de 37 et 33 pour les personnes vivant en union consensuelle.

Graphique 3 : Répartition des personnes vivant en couple selon la nationalité, le nombre d'enfants et le type d'union au 1^{er} février 2011



Source : STATEC - RP 2011

Un peu moins de la moitié des personnes de nationalité luxembourgeoise (46.4%) vivant en couple n'ont pas d'enfants vivant avec eux dans le noyau familial. Ce pourcentage est beaucoup moins élevé (32%) chez les personnes de nationalité étrangère. Ceci s'explique par le fait que les Luxembourgeois vivant en couple sont en moyenne plus âgés (52.9 contre 44.8 années) et que

² L'âge médian est l'âge qui sépare les membres d'une population en deux groupes égaux.

leurs enfants ont déjà quitté plus souvent le noyau familial.

Autre observation : pour les personnes étrangères vivant en couple, le nombre d'enfants vivant avec eux est généralement plus élevé que pour les Luxembourgeois. 31% de ces derniers ont 2 enfants ou plus vivant avec eux dans le noyau familial, contre 42% des personnes étrangères.

En ne considérant que les enfants à charge de moins de 16 ans, on constate que le nombre d'enfants est plus élevé chez les personnes mariées que chez les personnes pacsées ou vivant en union consensuelle. Tandis que 44.8% des personnes mariées ont seulement 1 enfant de moins de 16 ans qui habite dans le même noyau familial, un peu plus de 60% des personnes vivant dans les deux autres types d'union n'ont qu'un enfant de moins de 16 ans.

Tableau 5 : Personnes vivant en couple selon le nombre d'enfants de moins de 16 ans au 1^{er} février 2011

Type d'union	Nombre d'enfants de moins 16 ans					Total
	1	2	3	4	5+	
Personnes mariées avec enfants	44.8%	41.0%	11.9%	2.0%	0.4%	100.0%
Personnes pacsées avec enfants	62.6%	29.6%	6.7%	1.0%	0.2%	100.0%
Personnes en union consensuelle avec enfants	61.4%	30.4%	7.0%	1.1%	0.2%	100.0%
Total	46.9%	39.6%	11.2%	1.9%	0.4%	100.0%

Source : STATEC – RP 2011

Environ 14% des personnes mariées ont même 3 enfants ou plus (de moins de 16 ans) vivant dans le même noyau familial, les taux correspondants pour les personnes pacsées ou les personnes en union consensuelle se situant aux alentours de 8%.

Les couples : Quelques caractéristiques

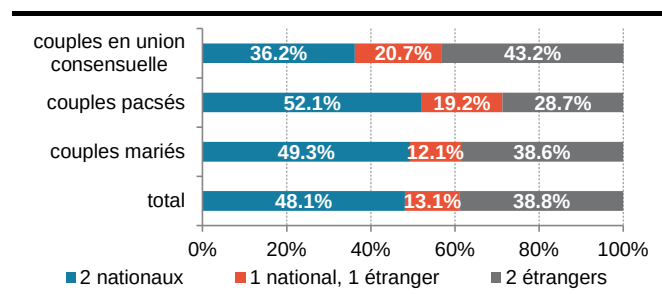
Jusqu'ici, on a traité des caractéristiques des personnes vivant en couple. Afin d'étudier les couples proprement dits, il faut tenir compte des caractéristiques des deux conjoints. Dans ce qui suit, on s'intéresse à la nationalité ainsi qu'au statut dans l'emploi des conjoints.

Nationalité des conjoints

En prenant en considération la nationalité des deux personnes formant un couple, on constate une mixité de nationalités plus prononcée parmi les couples vivant en union consensuelle ou pacsés que parmi les couples mariés. Un cinquième des couples pacsés ou vivant en union consensuelle sont formés par une personne luxembourgeoise et une personne de nationalité étrangère (respectivement 19.2% et 20.7%). Ce pourcentage ne s'élève qu'à 12.1% pour les couples mariés. Au total, on dénombre seulement 13.1% de couples mixtes (Luxembourgeois-étranger), mais 48.1% de couples formés par des Luxembourgeois et 38.8% de couples constitués par 2 étrangers.

Si la moitié des couples mariés et pacsés sont composés de deux Luxembourgeois, les couples vivant en union consensuelle sont, en revanche, majoritairement formés par deux étrangers (43.2%).

Graphique 4 : Répartition des couples selon la nationalité des conjoints au 1^{er} février 2011



Source : STATEC - RP 2011

Statut dans l'emploi des conjoints

Pour 30.3% des couples, aucun des deux conjoints n'occupe un emploi. Parmi les couples où au moins une personne travaille, 4 sur 10 sont composés de deux personnes ayant le même statut dans l'emploi : dans 6.4% des couples, les deux conjoints sont des agents publics (fonctionnaires, employés et ouvriers du secteur public), pour 2.1% des couples les deux conjoints sont indépendants, pour 1.2% des couples ce sont deux fonctionnaires internationaux. 31.7% des couples sont formés de deux salariés du secteur privé.

Tableau 6 : Répartition des couples selon le statut dans l'emploi des conjoints au 1^{er} février 2011

Statut dans l'emploi	Couples	en %
1 agent public, 1 ne travaille pas	6 573	8.2%
2 agents publics	5 124	6.4%
1 fonctionnaire international, 1 ne travaille pas	1 881	2.3%
1 agent public, 1 fonctionnaire international	279	0.3%
2 fonctionnaires internationaux	967	1.2%
1 salarié du secteur privé, 1 ne travaille pas	19 402	24.1%
1 agent public, 1 salarié du secteur privé	9 018	11.2%
1 fonctionnaire international, 1 salarié du secteur privé	1 493	1.9%
1 indépendant, 1 ne travaille pas	2 614	3.2%
1 agent public, 1 indépendant	1 442	1.8%
1 fonctionnaire international, 1 indépendant	328	0.4%
2 salariés du secteur privé	25 593	31.7%
1 indépendant, 1 salarié du secteur privé	4 216	5.2%
2 indépendants	1 689	2.1%
Couples où au moins 1 personne travaille	80 619	100.0%

Source : STATEC – RP 2011

8.2% des couples sont constitués d'une personne travaillant dans le secteur public et d'une personne ne travaillant pas, tandis que, pour 11.2% des couples, 1 conjoint est un agent du secteur public et l'autre un salarié du secteur privé. Globalement, dans 27.8% des couples, on trouve au moins un des deux conjoints qui travaille dans le secteur public.

Institut national de la statistique et des études économiques

Germaine.Thill@statec.etat.lu

Tél.: 247-84276

Francois.Peltier@statec.etat.lu

Tél.: 247-84397

www.statistiques.lu

Université du Luxembourg – Research Unit INSIDE

Andreas.Heinz(at)uni.lu

Tél.: 46 66 44-9746